

Service instructeur
Mission Aménagement de la Montagne

N° M0134-07

Service consulté
DIF

**PARTICIPATION DEPARTEMENTALE A L'ETUDE DE POTENTIALITE DES
CLIENTELES HIVERNALES DES STATIONS DU MASSIF DES VOSGES**

Résumé : *le présent rapport a pour objet d'inscrire la participation du Département à hauteur de 32 500 € pour une étude dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Association Départementale du Tourisme et qui a pour objectif l'évaluation des potentialités des clientèles hivernales des sites de loisirs été hiver du massif des Vosges en vue d'une orientation optimale des investissements futurs.*

Lors du rapport budgétaire 2007, l'Assemblée délibérante a accepté le principe d'une participation du Département à une étude d'évaluation des potentialités des clientèles locales et touristiques des stations du massif des Vosges, afin de mieux orienter les investissements futurs et a inscrit un crédit de 15 000 € pour cette opération.

Cette étude a été menée en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme des Vosges, le Commissariat du Massif des Vosges, l'Association Départementale du Tourisme du Haut-Rhin (ADT) et le Conseil Général. Elle fait suite à la mise en place dès la saison 2003/04, par l'ADT du Haut-Rhin d'un observatoire du tourisme et des loisirs d'hiver qui s'est révélé être un outil intéressant d'évaluation de la politique départementale et de mise en réseau de l'ensemble des acteurs concernés.

Une étude des clientèles hivernales existantes et potentielles s'est avérée nécessaire dans la triple perspective de réguler pertinemment les flux, d'accroître la satisfaction et d'optimiser l'impact des futurs équipements. La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'ADT.

En amont de cette mission d'étude, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été sollicitée auprès d'ODIT France pour les prestations suivantes :

- ✦ Echange et cadrage de la problématique de l'offre touristique hivernale et de sa fréquentation en concertation avec les services concernés à partir d'un diagnostic de situation proposé par ODIT France,
- ✦ Assistance à la rédaction du cahier des charges et identification de bureaux d'études appropriés,
- ✦ Analyse des propositions des consultants et aide à la sélection d'un bureau d'études,
- ✦ Participation aux travaux du Comité de pilotage.

Cette mission fait l'objet d'une convention d'assistance technique signée le 14 novembre 2006 entre l'ADT du Haut-Rhin et ODIT France pour un montant de 12 916.80 € TTC.

Avec l'appui d'ODIT France, une consultation et une audition des cabinets d'études présélectionnés ont été organisées par l'ADT le 5 décembre 2006 afin de confier une mission d'expertise marketing et stratégique des clientèles hivernales actuelles et futures des stations du Massif des Vosges. Le contrat a été attribué au cabinet CONTOURS, basé à Paris, pour un montant global de 69 816.50 € TTC.

Compte tenu de l'importance stratégique de cette étude, l'ensemble des partenaires dont le Commissariat de massif, le SGAR et le CDT des Vosges ont été sollicités pour assurer le financement.

Le financement des deux études Contours et ODIT France d'un montant total de 82 733,30 € est réparti comme suit :

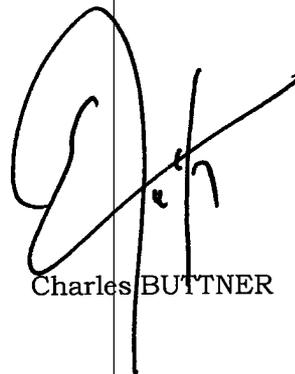
▪ Commissariat de massif 50%	34 908.25 €
▪ SGAR Alsace	5 400,00 €
▪ Conseil Général du Haut-Rhin	32 500,00 €
▪ Comité Départemental Tourisme des Vosges	7 500,00 €
▪ A D T 68	2 425.05 €

Il convient également de préciser que cette étude est complétée par une autre étude portant sur les clientèles estivales des sites de loisirs de montagne du massif des Vosges dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Comité Régional du Tourisme de Lorraine et dont le financement est assuré par la Région Lorraine et le Conseil Général des Vosges.

En conclusion, je propose à votre Commission :

- ❖ d'arrêter la participation départementale pour les frais d'études des clientèles des stations du Massif des Vosges à 32 500 €. Des crédits complémentaires seront inscrits lors de la DM2 par l'Assemblée délibérante. Le montant est à imputer sur la section de fonctionnement, programme F044, chapitre 65, nature 6568, fonction 94, enveloppe 77598,
- ❖ d'autoriser le versement de cette participation à l'Association Départementale du Tourisme du Haut-Rhin, Maître d'Ouvrage des études.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER